

# Déclaration liminaire de Sud éducation Créteil

## CSAA du 13 11 2025

Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSAA

**La nomination du nouveau gouvernement le dimanche 12 octobre a été un nouvel aveu de faiblesse pour le camp présidentiel.** Après une semaine de tergiversations et de négociations pendant lesquelles la suspension de la réforme des retraites avait été envisagée, le président Macron a fermé la porte à la moindre ouverture “à gauche” préférant une politique anti-sociale qui fait la courte échelle au Rassemblement national.

Ce nouveau gouvernement, dont les jours sont déjà comptés faute de légitimité et de soutien, marque dans l'Éducation nationale, non pas la continuité, mais **un véritable retour en arrière avec la nomination d'Édouard Geffray.**

Édouard Geffray a déjà sévi dans l'Éducation nationale puisqu'il a été DGRH puis Dgesco entre 2019 et 2024. Il a accompagné en temps que numéro 2 du ministère les réformes des lycées, la politique d'école de “la confiance” de Jean-Michel Blanquer ainsi que le “choc des savoirs”. Des écoles aux lycées en passant par le collège, l'Éducation nationale dans son ensemble continue de payer le prix de ses mauvaises réformes qui dégradent nos conditions de travail et les conditions d'étude des élèves. Sa nomination est une provocation pour l'ensemble des personnels qui revendiquent une autre politique pour l'école. Édouard Geffray a participé à mettre en œuvre des suppressions de postes massives dans le second degré et une politique éducative imposée sans concertation, celle des “savoirs fondamentaux”, des atteintes aux libertés pédagogiques et des réformes de tri social. Il a par ailleurs été l'artisan de la réforme du Master MEEF et du concours en M2 qui a fait tant de mal aux étudiant·es préparant le concours et a affaibli encore plus les recrutements d'enseignant·es. C'est un très mauvais signal pour le service public d'éducation.

Mardi 14 octobre, le gouvernement a présenté son projet de loi de finances 2026 et son projet de loi de financement de la sécurité sociale. C'est un **budget d'austérité** qui ne comprend aucune mesure de justice sociale. Malgré ses déclarations, le gouvernement s'attaque une nouvelle fois à l'école.

La communication officielle du gouvernement affiche en effet des créations de postes dans l'enseignement scolaire mais il s'agit uniquement de postes d'enseignant·es stagiaires, qui ne seront donc pas dans les classes à la rentrée prochaine.

En regardant le détail du projet de loi, on s'aperçoit en revanche que 1891 suppressions de postes d'enseignant·es sont prévues dans le premier degré pour la rentrée 2026 et 1365 dans le second degré.

Le prétexte sera une nouvelle fois la démographie mais, plutôt que de profiter de cette baisse globale du nombre d'élèves pour réduire la taille des classes et améliorer les conditions d'enseignement, Lecornu continue de dégrader le service public d'éducation et se refuse à toute politique ambitieuse de lutte contre les inégalités sociales et scolaires.

De même, malgré ses engagements, le ministère décide de ralentir le nombre de créations de postes d'AESH à 1200 postes pour l'année prochaine et choisit de ne pas allouer de moyens pour le déploiement des pôles d'appui à la scolarité. Pour faire des économies, le gouvernement rogne donc sur les dépenses pour les enfants à besoins éducatifs particuliers. Pourtant, il y a urgence à construire une véritable école pour tou·tes. Encore une fois, les conditions de travail et d'accueil des élèves vont se dégrader. L'école a besoin de moyens pour lutter contre les inégalités sociales et scolaires que les différentes réformes n'ont cessé de renforcer. Pour une meilleure école et une meilleure société, SUD éducation revendique la création d'un corps de fonctionnaire pour les AESH, la baisse du nombre d'élèves par classe, le recrutement de personnels enseignants, vie scolaire et médico-sociaux, un vrai investissement pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'accompagnement des élèves.

Au-delà de l'école, ce budget d'austérité renforcera les inégalités sociales. Le gel des prestations sociales, dont les APL et l'allocation adulte handicapé ainsi que le doublement des franchises médicales vont encore plus paupériser les collègues les plus précaires. De même, le service public manque de tout et pourtant c'est à nouveau 3100 suppressions de postes de fonctionnaires que le Premier Ministre prévoit. Par ce budget, Lecornu met en œuvre le projet d'austérité de Bayrou.

**Nous ne voulons pas d'économies sur l'école publique ! Pas d'économies sur nos vies !**

La baisse du nombre d'enseignants est bien dissimulée dans la communication gouvernementale. Mais dès la publication du projet de loi de finances 2026, il était évident que la hausse de seulement 200 millions dans un budget de l'éducation nationale qui monte à 64.5 milliards (hors pensions), était insuffisante. Le seul "glissement vieillesse technicité", c'est à dire l'augmentation automatique de la masse salariale du fait de l'ancienneté et des promotions, augmente automatiquement le budget 2025 de près de 400 millions. Il apparaît évident que des économies fortes sont faites sur les emplois (90% du budget).

L'annonce gouvernementale de 5440 emplois (ETP) supplémentaires à l'Éducation nationale cachait forcément quelque chose. Sur ces 5400 emplois nouveaux, on apprend qu'il y a 2 614 nouveaux postes d'assistants d'éducation. En fait, c'est un simple transfert comptable de ces personnels qui passent du budget de leur établissement sur le "titre 2", c'est à dire les emplois officiels de l'Éducation nationale (EN). Il y a 2 614 emplois nouveaux mais pas plus d'AED devant les élèves. Restait 2826 nouveaux postes. Or c'est forcément trop peu alors que le gouvernement met en place une réforme de la formation initiale qui considère comme fonctionnaires stagiaires les étudiants de M1. Il apparaît évident que le complément doit être trouvé en supprimant des postes d'enseignants devant élèves. MC Corbier, [des Echos](#), calculait 4600 suppressions de postes d'enseignants.

La publication du "[bleu budgétaire](#)", le document officiel des dépenses de l'Éducation nationale dans le budget 2026, permet de passer des estimations aux chiffres réels. Le bleu confirme que 2026 verra la suppression de nombreux postes d'enseignants, affaiblissant encore l'Éducation nationale.

Selon les chiffres officiels de Bercy, 4018 postes d'enseignants (ETP) sont supprimés dans le budget 2026. C'est à dire 1891 dans le premier degré, 1365 dans le second degré et 762 dans l'enseignement privé sous contrat.

Parallèlement, 3506 postes d'enseignants stagiaires en formation sont ouverts dans le 1er degré, 3424 apparaissent dans le 2d degré, 818 dans le privé ainsi que 190 postes de CPE stagiaires. La réforme de la formation initiale nécessite 7938 emplois nouveaux (ETP).

Plutôt que financer sa réforme de la formation initiale, le gouvernement fait le choix d'utiliser la baisse démographique pour supprimer des postes. On attend 90 700 élèves en moins dans le premier degré à la rentrée 2025 et 116 800 à la rentrée 2026 [selon la Depp](#). [Dans le second degré](#), la baisse est plus difficile à évaluer. Elle serait d'environ 10 000 élèves à la rentrée 2025 et environ 40 000 à la rentrée 2026. Au total cela correspond à 4100 postes dans le premier degré à la rentrée 2025 et environ un millier dans le second, nettement plus à la rentrée 2026. Ce choix n'est pas évident. La très récente publication de [Regards sur l'éducation](#), une publication OCDE, montre que les classes françaises sont parmi les plus chargées, au niveau de la Colombie ou de la Bulgarie. [Un récent rapport de l'IPP](#) assure que diminuer le nombre d'enseignants en suivant la baisse démographique serait une mauvaise idée même sur le plan de la rentabilité. Mais c'est bien le chemin qu'emprunte le gouvernement.

Alors que nombre de médias mettent en doute l'efficacité du système éducatif français au regard de ses dépenses, *Regards sur l'éducation*, la publication annuelle de l'OCDE, montre tout autre chose. *"La France dépense 13 % de moins que la moyenne de l'OCDE par élève dans l'enseignement élémentaire (11 135 USD contre 12 730 USD), 5 % de moins dans le premier cycle du secondaire (13 622 USD contre 14 315 USD), mais 24 % de plus dans le deuxième cycle du secondaire (18 127 USD contre 14 562 USD)"*, établit l'OCDE.

Quelles conséquences cette situation budgétaire a-t-elle dans l'académie de Créteil ? « Les caisses sont vides » nous avez-vous dit Monsieur le Recteur, dès votre arrivée dans l'académie.

**De nombreuses et nombreux collègues rencontrent des retards de paye récurrents.** Pour des raisons variées :

- le manque de personnel dans les services administratifs en charge de la paye, ainsi qu'un turnover constant ;
- la lourdeur des procédures administratives pour bénéficier de certaines primes ou remboursements de frais ;
- le manque d'information vis-à-vis des personnels qui les conduit souvent à ne pas être réellement au courant de ce qui leur est dû ;
- une fâcheuse habitude à vouloir payer sur l'année suivante les sommes qui sont dues sur l'année en cours qui porte le doux nom de « cavalerie budgétaire ».

Plus largement, c'est toute une culture du retard de paye qui s'est emparée de l'Éducation Nationale. Être payé avec plusieurs mois de retard ? Quoi de plus normal vous diront bien des

responsables hiérarchiques mais aussi des personnels eux-mêmes, désormais habitués à ce traitement pourtant inacceptable.

Ces retards de paye chroniques sont loin d'être des incidents mineurs et passagers face auxquels il faudrait juste faire preuve d'un peu de patience en attendant que les choses rentrent dans l'ordre. Ils participent, au contraire, de la dégradation des conditions de vie des collègues et de la dégradation des relations entre les personnels et leur administration. Enfin, alors que l'attractivité des métiers de l'Éducation Nationale est un sujet d'inquiétude constant et récurrent, comment imaginer que de telles pratiques puissent favoriser celle-ci ?

**Les conditions de travail de tous les personnels de l'académie de Créteil se dégradent très fortement.** Chaque année, le constat est plus criant : dans les écoles, les collèges et les lycées, on manque de moyens. Et de personnels. Ces manquements, conséquences des politiques d'austérité successives, impactent les conditions de travail des professionnels .

Cette pénurie de professionnels semble d'ailleurs organisée. Ainsi, alors que le métier d'enseignant connaît une crise de l'attractivité, et depuis des années, rien n'est fait jusqu'à présent pour améliorer les conditions de travail, de rémunération et de formation. Illustration par un bilan : en 2025, après la tenue des concours de recrutement, 1 700 postes demeurent non pourvus. Si le ministère a souligné que ces postes non pourvus sont deux fois moins nombreux qu'en 2024, c'est avant tout car moins de postes ont été ouverts par rapport à l'année dernière. Dans le second degré, le nombre de postes total a baissé de 11 %. Les listes complémentaires à ces concours ont été diminuées, et ce alors que l'on manque de professeur des écoles. En fait, le ministère ne veut pas recruter sous statut de fonctionnaire, d'où le recours aux contractuel.les.

Les nombreuses et nombreux collègues contractuel.les fraîchement recruté.es se retrouvent à devoir gérer non pas uniquement des cours, mais tout ce qui fait l'environnement de travail : les relations avec les parents d'élèves, des outils numériques pour lesquels iels n'ont pas été formé.es, la gestion d'élèves difficiles. La politique d'inclusion menée sans moyens est source de maltraitance tant pour les élèves que pour les personnels. Dans l'enseignement spécialisé les contractuel.les recruté.es dans le second degré sont épuisé.es après quelques semaines. Comment peuvent iels prendre connaissance des programmes, des outils, des postures professionnelles sans réelle formation, en quelques semaines ?

Nous constatons au quotidien dans l'académie une dégradation constante du système public d'éducation nationale. Nous continuerons à dénoncer cette politique.